

D. Et c'est la même chose pour tous les commissaires, n'est-ce pas?—R. A ce sujet, je voudrais simplement dire au Comité que, parfois, en une seule journée, je donne une centaine de signatures.

D. Et vous ne pourriez étudier cent dossiers en une seule journée?—R. Bien entendu, dans un sens, une foule de détails sont insignifiants. C'est-à-dire qu'ils ne sont pas insignifiants mais ils ne sont pas aussi compliqués ni aussi importants que d'autres. Avec la somme de travail qui échoit à chaque commissaire, si nous n'avions pas un personnel compétent, nous ne pourrions jamais en disposer.

D. La chose est matériellement impossible?—R. Oui.

*M. Mulock:*

D. Monsieur Stitt, si on vous débarrassait des positions mineures dont les députés, à votre avis, pourraient s'occuper avec avantage, vous n'auriez pas tant de petits détails à régler?—R. J'ai déjà répondu affirmativement à cela.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous siégerons demain après-midi à quatre heures.

(Le Comité s'ajourne à une heure pour se réunir de nouveau le 2 juin 1938 à quatre heures de l'après-midi.)